

Le CAP arts du bois option marqueteur

Le sommaire de l'article

- La marqueterie, une discipline ancienne et passionnante*
- Les outils du marqueteur*
- La préparation des pièces à marquer*
- La pose des marquises*
- Le ponçage et la finition des marquises*
- Les différentes techniques de marqueterie*

Le CAP arts du bois option marqueteur est un diplôme professionnel qui permet aux titulaires de travailler dans le domaine de la marqueterie. Ce diplôme est accessible aux élèves de troisième et de terminale, ainsi qu'aux étudiants en réorientation. Les candidats doivent réussir un examen composé d'un test théorique et d'un examen pratique.

Le test théorique du CAP arts du bois option marqueteur est composé de cinq épreuves : culture générale et expression, français, mathématiques, sciences physiques et chimiques, et histoire des arts. L'examen pratique consiste à réaliser une œuvre en marqueterie sous la supervision d'un jury. Les candidats doivent démontrer leurs connaissances et leur savoir-faire dans ce domaine pour obtenir ce diplôme.

Le CAP arts du bois option marqueteur est un diplôme qui permet aux candidats de démontrer leurs connaissances et leur savoir-faire dans ce domaine. Les candidats doivent réaliser un projet de marqueterie et présenter un portfolio de leurs travaux pour obtenir ce diplôme.

Le portfolio doit présenter une variété de techniques de marqueterie et de motifs, ainsi que des exemples de travaux finis. Les candidats doivent également démontrer une compréhension des principes de base de la conception et de la fabrication du mobilier en bois.
 Ils doivent être capables de lire et d'interpréter les plans et les devis, ainsi que de réaliser des esquisses et des maquettes à l'échelle.
